

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2692 - MARDI 23 AOÛT 2016

COMITÉ PRÉPARATOIRE AU DIALOGUE

L'UDPS, l'UNC et le MLC
aux abonnés absents

C'est en principe ce 23 août que les délégués mandatés par les organisations politiques et la société civile vont se retrouver à l'hôtel Béatrice à Kinshasa pour démarrer les travaux. Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement a déjà annoncé son refus de participer à ce forum préparatoire. Même pour le MLC et l'UNC qui restent encore figés dans leurs préalables qui, d'après eux, n'ont été satisfaits que de moitié.

L'opposition radicale avec l'UDPS en tête sera aux abonnés absents à ce rendez-vous qui tend à s'écarter du principe de l'inclusivité pourtant censé sous-tendre le dialogue politique entre congolais. D'aucuns craignent que l'aile pure et dure de l'opposition ainsi marginalisée puisse se radicaliser et opter finalement pour la confrontation, ce qui ne serait pas dans l'intérêt de la République.

Page 12



Edem Kodjo au cours d'une réunion avec les délégués de la société civile

DIALOGUE INCLUSIF ET APAISÉ

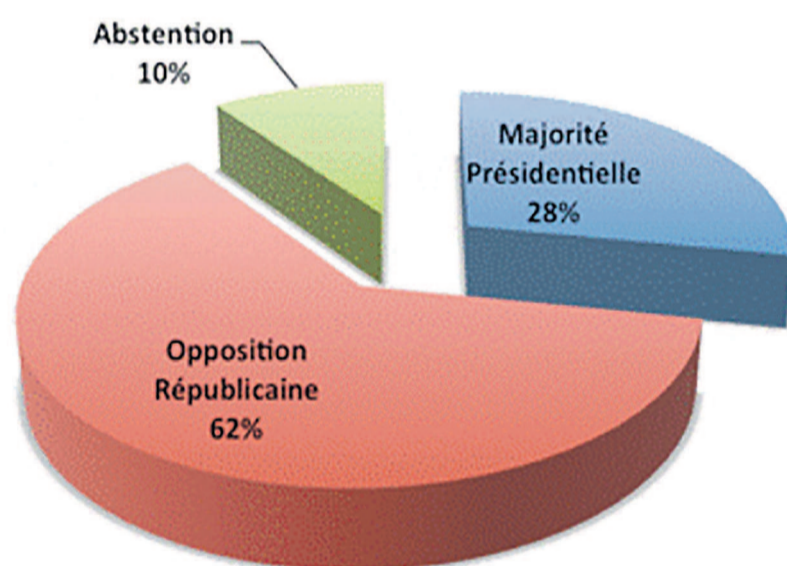
L'opposition républicaine plus
proche des réalités

Alors que la convocation ou non du dialogue rythme la vie politique en RDC, l'Institut de sondage Les Points s'est intéressé au degré de pénétration des différents messages émis par les composantes politiques actives dans la sphère politique congolaise et leur perception par la population. Le baromètre a voulu connaître le pourcentage de ceux qui suivent à ces messages émis par la majorité présidentielle, l'opposition républicaine et l'opposition radicale et lequel cadrerait le mieux, selon la population, avec le dialogue attendu au pays.

Il en découle que le message de l'opposition républicaine aura été le plus proche des réalités d'un dialogue apaisé. Malgré la forte mobilisation dont pouvait se prévaloir telle ou telle composante, seuls 23 % des sondés ont suivi à la loupe les messages livrés lors des derniers meetings tenus à Kinshasa.

Page 12

Selon vous, quel a été le message qui cadrerait avec le dialogue attendu au pays et qui visait la décrispation de la situation politique en RDC ? (en %)



Le diagramme présentant les résultats de cette étude

SANTÉ PUBLIQUE

La RDC présente
à la 66^e session
du comité
régional de l'OMS

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a conduit la délégation de la RDC aux travaux de la soixante-sixième session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS.) Débutés le 19 août, ces travaux se sont clôturés le 22 août à Addis-Abeba en Éthiopie. Plusieurs questions sanitaires ont été à l'ordre du jour, notamment le VIH-sida, la santé de l'adolescent, les épidémies qui affectent les pays africains, notamment le choléra, la maladie à virus Ébola et la fièvre jaune.

Le ministre de la Santé de la RDC a présidé les travaux de discussions sur la stratégie régionale de sécurité sanitaire et les situations d'urgence pour 2016-2020. L'objectif de ce panel était de mettre en place une stratégie globale pour faire face aux problèmes sanitaires urgents qui frappent l'Afrique.

Page 13

RENTRÉE DES CLASSES

Interdiction aux écoles de vendre
des fournitures scolaires

À l'approche de la rentrée scolaire 2016-2017 fixée au 5 septembre, l'autorité urbaine vient de prendre un train de mesures pour permettre l'accès à l'école de tous les enfants dont l'interdiction formelle des ventes des fournitures scolaires par les écoles. Le gouverneur de la ville de Kinshasa appelle, en outre, les chefs des établissements scolaires à respecter la réglementation en matière de fixation et de gestion des frais scolaires

et autres sources mises à disposition et, surtout, de ne pas renvoyer les élèves pour non paiement des frais scolaires.

André Kimbuta a annoncé cette mesure à l'occasion du lancement officiel de la campagne provinciale d'inscription de tous les enfants de six à sept ans en première année pour l'année scolaire 2016-2017.

Page 13



Des élèves devant un étalage des objets classiques

ÉDITORIAL

Dérive

Il s'appelle Alain Mabanckou, enseigne dans une grande université américaine, écrit des romans dont le succès va croissant, a été récemment nommé professeur au Collège de France, bref mène une carrière en tous points remarquable mais qui l'a peu à peu détaché de son pays natal, le Congo. Si bien qu'on l'entend désormais, sur les ondes de grandes radios françaises, proférer à l'encontre de sa patrie des accusations de plus en plus décalées du réel, pour ne pas dire de plus en plus farfelues.

La dernière en date, énoncée en début de matinée hier devant les micros de France Inter, a atteint un niveau si particulier, si agressif pour ne pas dire si diffamatoire que nous ne pouvons pas la laisser passer sans réagir. S'en prenant au chef de l'Etat lui-même il n'a pas seulement fait siens les arguments politiques que profèrent depuis des mois les opposants les plus radicaux, mais il a émis des mensonges qui témoignent d'une inquiétante dérive intellectuelle. Et parmi ces mensonges il en est un qui nous touche très directement puisqu'il prétend que les romans d'Alain Mabanckou, n'étant pas ou mal distribués au Congo, seraient victimes d'une censure d'Etat qui ne dit pas son nom.

Une telle affirmation est d'autant plus choquante que, d'une part, ces mêmes romans sont depuis toujours disponibles dans notre propre Librairie Congo, située en plein coeur de Brazzaville, et que, d'autre part, notre quotidien en parle constamment comme peuvent le constater nos très nombreux lecteurs. Si l'on ajoute à ce qui précède que nous avons financé nous-mêmes la venue au Congo d'Alain Mabanckou lors du Festival Etonnants Voyageurs, en mars 2013, et que nous l'avons invité à maintes reprises sur le stand Livres et auteurs du Congo dans le cadre du Salon International du Livre de Paris l'on mesure la justesse, la véracité, l'honnêteté des propos qu'il tient aujourd'hui.

Soit dit en passant, le président François Hollande - à qui nous avons donné ce conseil ici même mais qui, hélas, ne l'a pas écouté - ferait bien de réfléchir à deux fois avant de recevoir au Palais de l'Elysée des intellectuels désireux de lui parler comme Alain Mabanckou de problèmes qu'ils ne connaissent évidemment pas puisqu'ils vivent et font fortune à l'étranger. Alors, en effet, il regagnerait aux yeux des Africains la crédibilité que lui ont fait perdre ses conseillers.

Les Dépêches de Brazzaville

FINANCES

Les obligations souveraines de la République du Congo reprennent légèrement de la cote auprès des investisseurs

Les obligations souveraines de la République du Congo ont légèrement repris de la cote auprès des investisseurs au cours de la semaine, s'achevant le 19 août dernier, a-t-on pu suivre de l'évolution de leurs cours. Leur coupon (valeur d'émission), qui se négociait à 70,1% la semaine précédente, a gagné 1,6 point de base. Elles se négociaient à 71,7% pour un rendement de 12,3% (12,7% la semaine précédente).

Le pays semble donc avoir convaincu quelques investisseurs avec l'argumen-

de sa note d'émetteur, par les trois agences de notation (Moody's, Fitch et Standard & Poor's) qui l'avaient placé en défaut partiel.

Le fait pour le Congo de n'avoir pas payé les intérêts et le principal de cette obligation, a envoyé aux investisseurs un signal sur d'éventuelles faiblesses structurelles. Pour éviter d'être exposés à un défaut

produits financiers générant des taux intéressants se sont tournés vers les obligations souveraines des pays africains. Ces dernières offrent encore des rendements au-dessus de 2,5%, au contraire des obligations européennes les plus sûres, qui offrent des taux nuls, voire négatifs, et des obligations américaines qui sont entourées d'incertitudes, quant à la hausse des taux d'intervention de la réserve fédérale US.

Ainsi, les obligations des pays comme le Maroc, le Sénégal, l'Afrique du sud, le Ghana et le Cameroun se négocient à plus de 110% de leurs valeurs d'émission. Techniquement, cela ne change pas grand-chose pour ces pays qui continueront de régler les mêmes montants en intérêts et principal. Mais c'est un signal positif dans le cas où ils souhaiteraient émettre de nouveaux produits. Les investisseurs seraient disposés à y souscrire, à des taux beaucoup plus conciliants que d'ordinaire, selon le profil pays.

Agence Ecofin



taire de l'erreur technique de l'administration, qui aurait justifié son double défaut sur une obligation souveraine de 478 millions \$, émise en 2007, dans le cadre de la restructuration de sa dette commerciale, vis-à-vis du Club de Londres.

Cette situation avait valu au Congo la dégradation

de sa part, ces derniers ont donc cédé les titres liés aux obligations de ce pays, ce qui explique la baisse de la valeur de son coupon. Mais ce désintérêt des investisseurs pour les obligations congolaises rame à contre-courant de la tendance actuelle.

Plusieurs investisseurs obligataires en quête de

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Louis Patrice Ngagnon : « Il y a eu amélioration de la desserte en eau dans beaucoup de zones à Brazzaville »

Arrivé à la tête de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) en août 2014, Louis Patrice Ngagnon a totalisé cette année, deux ans. Dans une interview, le directeur général de la SNDE, revient sur le chemin parcouru et ce qui reste à faire.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous êtes déjà à deux ans, depuis votre nomination à la tête de la SNDE, quel bilan à mi-parcours pouvez-vous faire ?

Louis Patrice Ngagnon (L P N) : De 2014 à nos jours, il y a eu amélioration de la desserte en eau dans beaucoup de zones à Brazzaville. À titre d'exemple, je peux citer toute la zone se trouvant derrière la morgue du CHU ; le quartier Cent files ; la zone P12 vers le marché de l'Intendance ; le quartier Wala Wala (Ngamakosso) ; Don Bosco (Itatolo) ; Ecole Saboukoulou ; Kahunga (Mfilou) ; Trois poteaux, Domaine, Madibou ; Mayanga Moussosso ; zone des travaux de Razel (Avenue Renard et la rue Kitengué à Bacongo ; Plateaux zone Jagger ; Moukondo, plus précisément dans la zone réservée aux anciens Diabes rouges football. De manière générale, de Mossendjo à Abala en passant par Madougou-Kayes, Djambala, l'eau coule régulièrement des robinets. Mais, le travail continue.

Outre la fourniture en eau, nous avons également posé quelques grands actes. Il s'agit, entre autres, de la gestion des contrats ; la vulgarisation des sept produits dont six ont été livrés malgré la mauvaise exécution. Il y a eu aussi le déploiement des cadres permanents de Véolia dans les 21 centres de la SNDE ; le suivi rigoureux des missions d'appui de Véolia. Nous avons réussi à faire que le contrat de performance soit décliné à tous les niveaux. Les conseils d'administration se tiennent régulièrement.

LDB : Vous avez signé en janvier 2013, un partenariat avec le groupe français Véolia. Celui-ci prévoit la mo-

dernisation des infrastructures de la SNDE ainsi que le renforcement des capacités aussi bien dans les domaines techniques financiers que commercial. Aujourd'hui, quels sont les résultats obtenus sur le terrain ?

L P N : La SNDE est en train d'exécuter le contrat de service conclu avec l'Etat à travers notre partenaire français Véolia, mais l'évaluation se fera à la fin de ce contrat dans un an. Nous allons certainement envisager des corrections parce que c'est toujours une œuvre humaine, mais pour ce qui a été fait, la SNDE peut se satisfaire que l'Etat ait beaucoup investi dans le premier périmètre, donc celui de la production. Il reste que nous confortons, consolidons le deuxième secteur concernant la distribution.

LDB : Certaines personnes pensent que depuis votre installation, vous dormiez sur vos lauriers au lieu de se donner à fond.

L P N : Non ! c'est archi-faux. Quelques jours seulement après mon installation, comme baptême de feu, j'ai visité les 19 et 21 août 2014, respectivement, les agences commerciales de la SNDE et les unités de production d'eau de Brazzaville. J'ai fait également en septembre de la même année, l'état des lieux des unités de production, des agences et points de vente des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. En octobre 2014, j'ai repris mon bâton de pèlerin en effectuant une visite de travail dans les unités de production d'eau et les centres de la SNDE des départements de la Sangha, la Cuvette-Ouest et des Plateaux. Bref, sur les 21 centres à travers le pays, j'ai



Louis Patrice Ngagnon

déjà visité 19 et il en reste deux, notamment ceux de Mossaka et Impfondo au nord du Congo. Soucieuse de rendre plus performante la qualité de ses services, la direction générale de la SNDE a procédé, en avril 2015, à la signature des contrats de performance entre les directions départementales et les structures placées sous leur tutelle. Grâce à ces contrats, l'obligation est faite aujourd'hui aux agents de la SNDE de porter les tenues avec matricule et les badges pour les besoins d'identification.

J'ai présidé également la cérémonie de présentation du plan de vannage du réseau de distribution d'eau de la ville de Brazzaville, et inauguré l'agence technico-commerciale moderne d'Oyo, dans le département de la Cuvette. Sans oublier le lancement de l'opération d'extension du réseau de la SNDE et de la réalisation de 2000 branchements sociaux à Owando. De même, pour l'extension du réseau dans les zones périphériques de Brazzaville, la SNDE a bénéficié de l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD).

Conscient des difficultés auxquelles sont confrontées les agents de la SNDE sur le terrain, la direction générale a remis en octobre 2015, des

véhicules, des motos et du matériel de laboratoire aux directeurs départementaux. Elle a également procédé à l'achat de deux terrains à Talangaï et à Ouenzé pour la construction des agences, acquisition du point de vente de Mfilou et à la mise en place des équipes dynamiques de réparation des fuites. Celles-ci réparent, en effet, environ 500 fuites par mois.

LDB : Dans le cadre toujours du partenariat, l'Etat a signé cette année un contrat de financement avec l'Agence française de développement (AFD). Que peut-on attendre de ce financement ?

L P N : Depuis 2014, la SNDE a réceptionné les infrastructures construites dans le cadre du projet Djiri. Il s'agit de la construction de l'usine de Djiri 2, d'une capacité de 5500 m³/h ; la réhabilitation de l'usine de Djiri 1, d'une capacité de 2250 m³/h ; la construction de plusieurs réservoirs de stockage d'eau et la pose de plus de 200 km de réseau primaire (gros diamètres).

Ce grand projet qui a considérablement augmenté la capacité de production de la ville de Brazzaville n'avait malheureusement pas pris en compte les volets distribution et branche-

ments. C'est ainsi que ce projet n'a pas eu d'impacts escomptés aussi bien en ce qui concerne l'augmentation du taux de desserte en eau des populations que l'augmentation des abonnés de la SNDE. La ville capitale s'est donc retrouvée avec une forte capacité de production et de stockage d'une part et des quartiers entiers privés d'eau, faute de réseau de distribution, d'autre part.

Devant cette situation paradoxale, la SNDE, assistée de Veolia, a réalisé une étude visant la desserte en eau des quartiers périphériques, situés au voisinage immédiat des usines et réservoirs (c'est la zone périphérique n°1). Cette étude a été transmise à plusieurs partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds). C'est ainsi que l'Agence française de développement a manifesté son intérêt pour le financement de ce projet.

Réparti en trois composantes, ce projet a un coût global de 100 millions d'euros, soit 65,5 milliards FCFA. La première composante concerne les travaux d'extension, de renouvellement et des branchements. Il s'agit de réaliser d'une part les travaux d'extension de réseau (680 km) et de réalisation de 30 000 branchements dans douze quartiers périphériques de Brazzaville ; 200 km de canalisation et 20 000 branchements dans quatre zones de Brazzaville en proie aux fuites d'eau. La composante n°2 est relative au renforcement des capacités du personnel de la SNDE par le prolongement et le renforcement de l'assistance technique de Veolia pour une durée supplémentaire de deux ans (entre 2017-2019).

La troisième consiste au financement du fonds d'investissement et d'appui à l'exploitation. Cette composante permettra à la SNDE de réaliser des investissements liés à l'exploitation.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

FAC/SANTÉ

Plus de 3000 malades soignés à Madingou

L'hôpital médico chirurgical de campagne, un dispositif mobile qui parcourt de façon rotative les villes municipalisées du Congo pour traiter des malades, vient de soigner plus de 3000 patients à Madingou le 15 août dernier.

L'initiative est une action civilo-militaire et humaniste qui rapproche davantage les services des Forces armées congolaises aux populations. A travers cet hôpital de campagne, le personnel soignant des Forces armées congolaises écoute et oriente les malades dans différents services pour qu'ils bénéficient des soins ordi-



Une séance des soins à l'hôpital médico chirurgical de campagne (photo reims madzou ngatali naires ou intensifs. Les pathologies soignées ont été entre autres, le paludisme, la grippe, l'hy-

perostomie ; du goitre ; du fibrome de l'utérus ainsi que de l'adénome prostatique. Selon une source proche des FAC, les populations démunies envahissent l'hôpital médico chirurgical de campagne dès son implantation le 10 jusqu'au 26 août, date de la fin des services, parce que l'administration des soins de santé est gratuite. L'hôpital médico chirurgical de campagne expérimente ses premiers services sanitaires en 2007 à Owando. Doté de seize services à Madingou, il n'a pas encore évacué un malade vers d'autres centres de santé spécialisés. Enfin, dans le cadre de la visite des structures sous-tutelle, le 17 août

dernier, le commandant des états-majors généraux des Forces armées congolaises (Cemg/Fac), le général de division, Guy Blanchard Okoi, avait instruit le personnel de l'hôpital médico chirurgical de campagne de se mettre réellement au service de la population et de faire bon usage du matériel mis à sa disposition. Rappelons que l'hôpital médico chirurgical de campagne est implanté pour la circonstance au sein du stade de la ville de Madingou, construit dans le cadre de la municipalisation accélérée, un projet du gouvernement.

Fortuné Ibara



BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AOI)

N°001/DRHMG/ASP/AOI/16

FOURNITURE ET INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR UN RESEAU PRIVE DE TELECOMMUNICATIONS PAR SATELLITE A LA BDEAC

1. La BDEAC envisage d'acquérir sur fonds propres des équipements informatiques, réseaux et sécurité pour son siège social, sis à Brazzaville, République du Congo, suivant l'Avis d'Appel d'Offres International (AAOI) N°001/DRHMG/ASP/AOI/16.

2. La BDEAC sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires en situation régulière, répondant aux qualifications requises, pour la fourniture desdits équipements en un lot unique non séparable.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) conformément aux «Règles de Procédures d'Acquisition des Biens et Services pour l'usage de la Banque», tels que définis dans lesdites Règles

4. Les soumissionnaires en situation régulière et intéressés, peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, Brazzaville, Congo. Adresse électronique : bdeac@bdeac.org, entre 8h 00 et 15 h 00, aux jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Etre une entreprise spécialisée dans la vente et/ou l'installation de matériels informatiques et réseaux et être en règle du point de vue administratif, juridique, social et fiscal (fournir la documentation y relative : copie des statuts, quitus fiscal, certificat de non faillite...);

- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins trois (03) projets de nature et de complexité similaires ou supérieures (fourniture et installation de matériels incluant réseaux et sécurité durant les cinq dernières années (les attestations nécessaires sont à fournir);

- Disposer du personnel et d'un service après-vente, tel que spécifié dans les données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO);

- Présenter les garanties du fabricant.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent, sur demande écrite, acheter et retirer le Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français contre un paiement non remboursable de Cent mille (100 000) FCFA, soit 152,45 Euros, (payable aussi bien par virement bancaire) à l'adresse suivante : BDEAC, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO Brazzaville, République du Congo; contacter les responsables en charge du dossier via l'adresse de courriel : bdeac@bdeac.org.

7. Les offres devront être déposées, sans mention du nom du soumissionnaire sur l'enveloppe principale, sous peine de rejet, au plus tard le 15 septembre 2016 à 12 h précises, heure locale, à l'adresse suivante : BDEAC, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, Bureau d'ordre, 5ème étage, porte 503, Brazzaville, République du Congo. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes le 16 septembre 2016 à 14 h précises, heure locale, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, qui le souhaitent, à l'adresse suivante : BDEAC, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, Salle n°506 au 5ième étage, Brazzaville, République du Congo. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égal à 10 000 000 FCFA, soit 15 245 Euros, sous peine de rejet.

Fait à Brazzaville, le

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo



SANTÉ PUBLIQUE

Les médecins d'Afrique subsaharienne prescrivent trop de médicaments, selon une étude

Cette analyse publiée par la revue BMC Public Health dépeint le fait que les médecins d'Afrique subsaharienne prescrivent généralement plus de médicaments que ce qui est recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les auteurs de l'étude soulignent que la prescription excessive de médicaments pourrait conduire à des « réactions indésirables aux antibiotiques ». Ils ont, en outre, indiqué que de nombreux patients sont soignés en Afrique à l'aide d'antibiotiques, « sans être consultés correctement ». « Cette attitude des médecins augmente les risques de maladies ayant une grande résistance aux antibiotiques », ont mis en garde les auteurs du rapport.

Pour ce faire, ils ont demandé aux médecins d'Afrique subsaharienne et des Etats-Unis « d'améliorer leur politique de prescription des médicaments ». « Nous sommes inquiets d'avoir trouvé un nombre très élevé de prescriptions d'antibiotiques. Près de la moitié des consultations des patients se solde par la prescription d'antibiotiques, ce qui n'est pas approprié pour beaucoup de cas », a regretté le professeur Allison Pollock, de l'Université de Londres, qui fait partie des auteurs de l'étude.

Nestor N'Gampoula

DESTRUCTION DES BIENS PUBLICS

Un djihadiste malien entendu par la CPI

Accusé pour avoir multiplié des attaques contre les biens publics et détruit les mausolées classés dans la liste des édifices faisant partie du patrimoine mondial de l'humanité à Tombouctou, le djihadiste malien, Ahmad Al Faqi Al Mahdi a été entendu, le 22 août, par la Cour pénale internationale.

Parlant des conséquences positives qu'engendra ce procès historique quant au respect des édifices nationaux, l'une des experts et juriste, la procureure Fatou Bensouda, a précisé que ce procès sera un exemple important. D'autant plus, c'est le premier qui est lié au conflit malien et dont un djihadiste, présumé coupable, reconnaît sa culpabilité. « Ce sera un message fort qui viendra renforcer la lutte contre le pillage et la destruction des patrimoines culturels à travers le monde », a ajouté l'experte juriste. Tout en précisant qu'attaquer et détruire les sites, les symboles culturels et religieux de

la communauté est une agression sur leur histoire. C'est pourquoi, aucune personne ayant détruit ce qui incarne l'âme et les racines d'un peuple ne doit pas échapper à la justice.

Enumérant les faits reprochés à Ahmad Al Faqi Al Mahdi, la CPI souligne qu'il est accusé d'avoir dirigé intentionnellement, entre le 30 juin et le 11 juillet 2012, des attaques contre neuf mausolées historiques de la ville de Tombouctou et contre la porte de la grande mosquée de Sidi Yahï. Et ceci, à coups de pioche, de houe et de burin, alors que ces édifices ont été fondés à partir du Vème siècle par des tribus touareg et tirent la prospérité du commerce caravanier de la ville de Tombouctou, devenue aujourd'hui un grand centre intellectuel de l'islam.

Selon, les juges de la CPI, cette audience qui s'est ouverte à 09H00 devra durer une semaine. Cependant, si l'accusé plaide coupable, l'accusation et la défense prononceront leurs dé-

clarations liminaires mais, le jugement et la condamnation suivront à une date ultérieure.

Evoquant de son côté le mobile et les raisons ayant motivé, Ahmad Al Faqi Al Mahdi de plaider coupable, l'avocat de la partie défenderesse, Mohamed Aouini a précisé que son client plaidera coupable à cause de son statut de musulman, car il croit en la justice. « A travers cet acte, il veut également demander pardon aux habitants de Tombouctou et au peuple malien », a-t-il indiqué.

Notons que selon les faits, l'accusé serait l'un des membres d'Ansar Dine, une personnalité influente qui faisait partie des groupes djihadistes liés à Al-Qaïda et qui ont contrôlé le nord du Mali pendant environ dix mois en 2012, plus précisément avant d'être en grande partie chassés de la région par une intervention internationale déclenchée en janvier 2013.

Rock Ngassakys



RESTER AU CONGO ET ETRE DIPLOME DES UNIVERSITES D'EUROPE C'EST DESORMAIS POSSIBLE AVEC L'ECOLE CONSULAIRE DE POINTE - NOIRE ESCIC

Ouverture des inscriptions pour la promotion 2015 - 2016 :

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM / France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA / France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement, MQHSE (ITESCIA).
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 - escicinfo2013@gmail.com ; site web : www.escic-cg.com

Crédit Flash
Rentrée Scolaire

Une rentrée scolaire
avec le sourire



Service Ecoute Client

Tél. : +242 8188
E-mail : eqcongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

56^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Célébration spéciale pour Airtel Congo

Cette année encore, Airtel Congo, société citoyenne a activement participé du 9 au 15 Août 2016 aux célébrations du 56ème anniversaire de l'indépendance à Madingou, situé à 312km de Brazzaville.

En effet, hormis la participation d'une centaine d'agents au traditionnel défilé du 15 août devant le chef de l'État ainsi que ses homologues de Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Benin, Centrafrique, le gouvernement et toutes les autorités locales, Airtel Congo avait mis gratuitement à disposition des populations, un centre multimédia équipé de 9 ordinateurs et 2 formateurs, un centre de santé dans le cadre de son programme de responsabilité sociale Airtel

santé, ainsi que d'un village commercial.

Le centre multimédia, innovation pour cette 56^e célébration de la fête nationale, a connu la fréquentation d'environ 200 jeunes qui ont navigué gratuitement sur Internet ou ont été formés à la recherche d'information sur Internet. De nombreux jeunes ont en effet eu droit à un résumé sur l'outil informatique mais aussi à des exercices de saisies et de création de compte mail.

Le centre de santé quant à lui

a connu pas moins de 1600 patients en 7 jours qui ont été reçus par une équipe médicale composée de médecins et assistants. Avec une moyenne de 200 patients par jour, le centre de santé a procédé à des consultations et soins gratuits sur le paludisme, l'obésité, la tension artérielle, le diabète, le contrôle de la prostate... Enfin le village commercial équipé de service clients, points de vente, podium pour les animations et les restaurants a été l'occasion pour Airtel de vulgariser l'usage de son service Airtel Money.

En effet, l'obligation faite d'effectuer tous les paiements des consommations dans les restaurants par airtel money a permis d'enrôler de nouveaux utilisateurs et d'augmenter le volume des transactions. Au village, toutes les soirées étaient agrémentées par des shows d'artistes musiciens et comédiens pour le plus grand bonheur des populations venues de toutes les régions pour célébrer le 56ème anniversaire de l'indépendance du pays. Rendez-vous est donc pris pour la prochaine



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Energie

Référence de l'accord de financement : 2100150028193

N° d'identification du Projet : P-CG-FA0-001

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Projet d'Electrification Rurale au Congo (Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH)) recrute un consultant pour la formation des cadres et partenaires sur les Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et sur le suivi et la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des projets énergétiques

Objectif de l'étude :

Ces deux formations visent à donner aux cadres et partenaires techniques du secteur de l'énergie, une connaissance approfondie et des outils pratiques sur les EIES, sur l'élaboration, la mise en œuvre, le contrôle et le suivi des plans de gestion environnementale et sociale (PGES).

PROFIL ET EXPERIENCE DU CONSULTANT

1-critères par rapport à l'institution candidate:

- être une institution universitaire ou un bureau d'études/consultant spécialisé justifiant des compétences en Evaluation Environnementale et Gestion de l'Environnement;
- avoir une expérience d'au moins 10 ans en formation et renforcement des capacités au niveau national et/ou à l'international dont 5 ans dans l'organisation des formations spécialisées en évaluation environnementale au plan international;

2-Critères par rapport à l'équipe de formateurs:

- Un formateur principal et chef de mission doit être

un expert spécialisé en évaluation environnementale ayant au moins le niveau master 2 (le doctorat est un atout) et 10 ans d'expérience dont au moins 5 ans en enseignement en renforcement de capacités en Evaluation Environnementale (EE) à l'échelle National et/ou à l'international. Avoir une expérience pratique en surveillance et suivi environnemental serait un atout;

-un expert spécialiste en évaluation environnementale de niveau master 1 avec une expérience pratique en audit environnemental et en formation;

-un expert en suivi des impacts sociaux ayant au moins 5 ans d'expérience en formation et suivi des impacts sociaux.

DUREE DE LA MISSION :

- Quarante-cinq (45) jours ouvrables après la signature du contrat ;

LIEU DE LA MISSION :

- Brazzaville

La Cellule d'Exécution du Projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs

chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008 révisé en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 8h00 à 15h00 (heure locale : GMT+ 1)

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard Lundi 19 Septembre 2016 à 12 heures 30 minutes GMT et porter expressément la mention « Formation des cadres et partenaires sur les Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et sur le suivi et la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) des projets énergétiques »

Cellule d'Exécution du Projet

À l'attention : Monsieur Geoffroy GANKOUE-DZON, Directeur de Projet

Immeuble des Mines et Energie (3ème étage bis), Place de la République (Ex Rond-point du CCF)

BP : 2120, Brazzaville

Tel: +242 05 565 67 77/ 06 98298 93

E-mail: perco13@yahoo.fr;

projetperco13@gmail.com.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Energie

Référence de l'accord de financement : 2100150028193

N° d'identification du Projet : P-CG-FA0-001

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Projet d'Electrification Rurale au Congo (Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH)) recrute un consultant pour la réalisation de l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du secteur de l'énergie.

Objectif de l'étude :

L'objectif général de l'Evaluation Environnementale Stratégique du secteur de l'énergie est de contribuer à la promotion du Développement Durable à travers l'identification, la description et l'évaluation des relations entre l'environnement et le secteur de l'énergie, et pouvant résulter de la mise en œuvre de l'ensemble des programmes et projets suivis par le département en charge de la question dans le but d'améliorer les processus de décision politique et notamment l'intégration de l'environnement dans les politiques publiques.

Profil du Consultant

- au moins un diplôme (BAC+5) c'est-à-dire DEA, DESS, Master ou un diplôme équivalent en Sciences environnementales, dans le domaine de l'énergie ou toute autre discipline connexe ;
- au moins 10 années d'expérience professionnelle dans la réalisation des études en général et au moins 7 ans d'expérience sur les évaluations Environnementales stratégiques en particulier;
- Avoir une bonne connaissance du secteur de l'énergie;
- Une expérience avérée dans le domaine de l'environnement sera un atout.

Le consultant devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doivent être fonction de la méthodologie arrêtée.

La durée maximum est fixée à 1,5 mois à compter de la date de signature du contrat (y compris les délais de dépôt des documents finaux).

La Cellule d'Exécution du Projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008 révisé en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 8h00 à 15h00 (heure locale : GMT+ 1)

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard Lundi 19 Septembre 2016 à 12 heures 30 minutes GMT et porter expressément la mention « recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du secteur de l'énergie »

Cellule d'Exécution du Projet

À l'attention : Monsieur Geoffroy GANKOUE-DZON, Directeur de Projet Immeuble des Mines et Energie (3ème étage bis), Place de la République (Ex Rond-point du CCF)

BP : 2120, Brazzaville

Tel: +242 05 565 67 77/ 06 982 98 93

E-mail: perco13@yahoo.fr; projetperco13@gmail.com.

TERRORISME

Le roi Mohamed VI appelle à un front commun face aux djihadistes

Le roi du Maroc Mohamed VI a appelé les Marocains vivant en Europe et dans le reste du monde à s'unir pour « contrecarrer le fanatisme » des djihadistes. S'exprimant samedi dans un discours à la nation, il a également exhorté ses concitoyens de la diaspora à se faire les défenseurs d'un islam tolérant.

« Face à la prolifération des obscurantismes répandus au nom de la religion, tous, musulmans, chrétiens et juifs, doivent dresser un front commun pour contrecarrer le fanatisme, la haine et le repli sur soi sous toutes les formes », a déclaré Mohamed VI. Il a exhorté les Marocains « à préserver la bonne réputation qui fait leur notoriété, à s'armer de patience face à cette conjoncture difficile, à s'unir et à être toujours en première ligne parmi les défenseurs de la paix, de la concorde et du vivre-ensemble dans leurs pays de résidence respectifs ». Le roi

les a aussi invités « à rester attachés aux valeurs de leur religion et à leurs traditions séculaires face à ce phénomène qui leur est étranger ». « Nous condamnons vigoureusement le meurtre d'innocents », a souligné Mohamed VI, qui faisait allusion à l'assassinat d'un prêtre, le 26 juillet dans le nord-ouest de la France, égorgé par deux djihadistes alors qu'il célébrait la messe matinale. Le roi



Le roi du Maroc Mohamed VI (DR)

a estimé que ce meurtre dans l'enceinte d'une église n'est rien d'autre qu'« une folie impardonnable ».

Mohamed VI s'est appesanti sur la signification de la notion djihad (guerre sainte), précisant qu'elle est « envisageable que par nécessité d'autodéfense, et non pour commettre un meurtre ou une agression ». « Ceux qui incitent au meurtre et à l'agression, qui

excommunient indûment les gens et qui font du Coran et de la sunna (paroles et actes du prophète Mahomet) une lecture conforme à leurs intérêts, ne font que colporter le mensonge au nom de Dieu et du prophète », a insisté le roi. « C'est cela la vraie mécréance », a-t-il martelé.

« Les terroristes qui agissent au nom de l'islam sont des individus égarés condam-

nés à l'enfer pour toujours (...). Ils instrumentalisent certains jeunes musulmans, plus particulièrement en Eu-

rope, et exploitent leur méconnaissance de la langue arabe et de l'islam véridique pour relayer leurs messages erronés et leurs promesses dévoyées », a renchéri le souverain. Pour Mohamed VI, la responsabilité des « groupes et d'instances islamiques » prétendant incarner « le vrai islam » dans ces actes terroristes n'est plus à démontrer. Contraire-

ment à ce qu'ils croient, ces derniers favorisent par leur attitude « la dissémination de l'idéologie extrémiste », a dit le roi. « Nous sommes tous visés par ce terrorisme qui a déjà frappé le Maroc, puis l'Europe et de nombreuses régions du monde », a déploré Mohamed VI.

Si le souverain marocain, dont le pays est épargné depuis cinq ans par les attentats appelle régulièrement ses concitoyens à pratiquer un islam de paix, il faut signaler que c'est la première fois qu'il s'adresse ainsi directement sur ce sujet brûlant aux Marocains de la diaspora.

Ces deux dernières années, l'Afrique et l'Europe sont la cible d'une vague d'attaques terroristes. Des citoyens européens d'origine marocaine ou bi-nationaux sont impliqués dans plusieurs de ces attentats meurtriers perpétrés en France et en Belgique. Pourtant dans leur pays, le roi s'est distingué en chantre d'un islam tolérant et modéré, le Maroc étant positionné dans le monde musulman, et particulièrement en Afrique, comme le maillon fort de la lutte contre le djihadisme.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Hollande et Deby renouvellent leur engagement

Le président français et son homologue tchadien ont évoqué, le 20 août à l'Élysée, la lutte contre Boko Haram et les opérations actuellement menées par la force multinationale mixte, qui regroupe les États voisins du lac Tchad.

« Le Chef de l'Etat a confirmé le soutien de la France à cette force africaine, qu'il s'agisse d'appui logistique, de la fourniture de renseignements, de don de matériel ou de formation. Les deux Présidents sont convenus de poursuivre les efforts engagés », indique un communiqué de l'Élysée.

Selon le texte, le Président de la République a également confirmé que la France amplifierait sa solidarité aux populations vivant dans cette région, au travers de l'initiative pour le lac Tchad portée par l'Agence française de développement. « Ce projet, sera mis en œuvre par des ONG. Il permettra aussi d'œuvrer à la préservation du lac, en application des engagements pris lors de la COP21 », précise l'Élysée.

Depuis plusieurs mois, le président tchadien alertait la communauté internationale sur les risques de déstabilisation régionale provoqués par l'extension des violences commises par les djihadistes de Boko Haram dans le nord du Nigeria. Une menace dont l'ampleur semblait alors sous-évaluée, diluée dans

l'émoi provoqué par l'enlèvement de plusieurs centaines de jeunes filles à Chibok. Dès 2014, le Tchad avait donc renforcé sa présence militaire aux frontières avec le Cameroun et le Nigeria alors que Boko Haram multipliait les offensives dans le nord-est du Nigeria et dans le nord du Cameroun. Au-delà de l'aspect purement sécuritaire, les actions de Boko Haram ont un impact très lourd sur l'économie tchadienne, déjà sévèrement touchée par l'effondrement du prix des cours du pétrole. L'un des objectifs centraux de l'intervention tchadienne consiste donc à dégager les passages frontaliers et les axes de circulation vitaux pour le Tchad.

Quant à l'armée française, elle est géographiquement aux premières loges dans cette crise. C'est, en effet, à N'Djamena que Paris a installé, en août 2014, le quartier général de son opération Barkhane. Avec ses 3500 hommes, cette opération est destinée à lutter contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne. Paris soutient cependant l'action tchadienne avec des missions de reconnaissance au-dessus du Tchad et du Cameroun. Une cellule de coordination et de liaison du renseignement a d'ailleurs été créée à N'Djamena. Elle doit permettre aux états-majors du Niger, du Tchad et de la France de partager du renseignement.

Josiane Mambou Loukoula

BARKHANE

Instruction des FAMA dans la lutte contre-IED et opération Eygaux au Mali

Le 2^e régime étranger de génie intégré s'est mobilisé dans la lutte contre Engin explosif improvisé suivi de l'Opération Eygaux, dans la région de Gourma au centre du Mali.

Les sapeurs-légionnaires du 2^e régiment étranger de génie intégré au groupement tactique blindé (GTB) Edelweiss, ont procédé récemment à l'encadrement d'une séance de sensibilisation à la lutte contre engin explosif improvisé (IED) au profit d'un peloton de 18 soldats maliens dans la région de Gao, a-t-on appris.

Une phase théorique, avec une modélisation d'un itinéraire a permis aux soldats français d'expliquer à leurs camarades maliens l'essentiel des mesures de sauvegarde à adopter et des procédures à appliquer en réaction à une explosion. Puis s'en est suivie une démonstration pratique du fonctionnement d'un IED et de ses différents composants suivis d'éléments visuels permettant de les détecter.

Plusieurs phases de restitution pratiques ont enchaîné par les soldats maliens pour une appropriation de ces savoir-faire vitaux. Ainsi être en mesure de parer à la menace IED, réduisant la capacité de nuisance des groupes armés terroristes. Aussi, dans le cadre de la coopération entre la force Barkhane et les forces armées maliennes (FAMA), des cadres et légionnaires du GTB Edelweiss réalisent-ils régulièrement des instructions au profit des sections maliennes dans le camp de Gao.

Par ailleurs, a eu lieu l'opération Eygaux, avec pour objectif le contrôle d'une zone dans la région de Gourma au centre du Mali.

L'opération était planifiée par les FAMA et a bénéficié de l'appui de la force Barkhane. Au total, quelque 350 militaires dont un peu plus de 80 français qui ont été déployés sur le terrain. L'opération a progressé vers la ville d'Inadiattafene, soupçonnée de servir de refuge aux groupes armés terroristes. Renseignés depuis les airs sur les mouvements au sol potentiellement suspects, les soldats ont visité plusieurs campements.

Une fois sur place et le contact pris avec le chef du village, ils ont procédé au contrôle de trois postes accueillant les groupes armés présents dans la commune. « Cette opération conjointe aura permis aux FAMA d'affirmer leur présence sur une partie de leur territoire, démontrant leurs capacités de planification et de conduite d'opérations d'envergure », indique un communiqué. En marge de l'opération et dans un souci d'afficher un soutien à la population, une aide médicale a été réalisée auprès de la population.

Lancée le 1^{er} août 2014, l'opération Barkhane, qui regroupe 3500 militaires dans le pays du G5 Sahel, repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle consiste à lutter contre les groupes armés terroristes dans la BSS.

Noël Ndong

MUSIQUE

Belly Dahlia crée la Dynamique panafricaine de paix des artistes féminins

Artiste musicienne de la République du Congo, Belly Dahlia, vient de créer une fondation dénommée : Dynamique panafricaine de paix des artistes féminins (Dyppaf). Cette ONG a pour objectif de vulgariser la paix inhérente au respect scrupuleux de la charte des Nations unies sur la paix et les droits de l'homme.

La Dyppaf a pour combat de faire en sorte que la notion de paix et la musique soient enseignées dans tous les établissements scolaires, du primaire jusqu'au collège. Elle va travailler et propulser les jeunes talents de bonne moralité, soutenir et encourager toutes les personnes victimes des maladies sexuellement transmissibles, ainsi que toutes les actions liées à la paix. Ainsi, elle a pour objectif de mettre la musique au service des droits de l'homme.

« Mon souhait le plus ardent est de voir la notion de paix s'enseigner dans tous les établissements scolaires, afin de permettre à tous les Congolais, dès leur bas âge, de l'intégrer dans leurs mémoires et de comprendre les avantages qu'elle procure. Au finish, on aura des jeunes Congolais détournés de la guerre, intègres, conscients de leur avenir et du devenir de leur nation. Et la musique nous permettra de découvrir de jeunes talents, de les encadrer pour qu'ils fassent une belle et longue carrière musicale. La mission de ma fondation est de faire que les jeunes talents deviennent des stars et même des ambassadeurs de la paix », a déclaré Belly Dahlia.

La Dyppaf propose aussi des règles élémentaires sur la scolarité et l'éducation pour rehausser le niveau des enfants; permettre aux enfants de mériter les diplômes. Le premier levier de l'éducation, c'est la famille. Si les parents échouent, l'Etat prend la relève. Et la fondation est là pour accompagner l'Etat

en matière d'éducation. Elle veut mettre la main à la pâte pour l'éducation de la jeunesse. Cependant elle a besoin d'un soutien multiforme de la part de l'Etat et de toute personne de bonne volonté pour réaliser cette mission très noble.

L'artiste a donné à la Dyppaf une dimension panafricaine afin de préserver la paix au Congo et partout dans le monde. C'est un travail de sensibilisation à la notion de paix qui a des valeurs incommensurables pour le développement d'un État. La sensibilisation à cette notion se fera par des concerts en plein air, du théâtre, du rire-parler, de l'humour, blague.

La Dyppaf doit jeter des bases de la construction d'une société où la valeur qui prédomine soit la paix, qui doit constituer le socle de celle-ci. Les enseignements sur les valeurs universelles du concept de paix doivent être de rigueur dans cet environnement. Cette fondation sera effectivement une école de paix. Aussi une documentation fournie sur les valeurs de paix doit être mise à la disposition du public et de toute personne qui s'y intéresserait.

Une mission pas facile pour une femme, mais Belly Dahlia se dit bâtisseuse. « Ce que femme veut, Dieu le veut », dit-elle, avant d'ajouter qu'aucune main forte n'est petite. On trouve des femmes partout, dans les médias, au parlement et dans toutes les religions. « Mieux vaut négocier avec un terroriste qu'avec une femme », dit un humoriste, a-t-elle poursuivi. Elle prend comme exemple des femmes vaillantes à travers le monde, la reine Elisabeth, Marguerite Thatcher, la sœur Anouarité, Winny Mandela, Angelina Jolie, Esther, la Vierge Marie, les femmes réunies au sein de la Mipreda (organisation des premières dames d'Afrique), ... « Ces femmes se sont montrées courageuses ;

pourquoi serions-nous alors peureuses ? Servons-nous de leur bravoure. C'est dans ce sens que nous allons revendiquer et proclamer la paix ».

La Dyppaf ouvre ses portes à toutes les personnes qui ont de bonnes idées et des propositions sur l'éducation de la jeunesse ; le développement du continent africain en général et de la République du Congo en particulier, ainsi que les valeurs de la femme congolaise. Auteur compositeur de plusieurs chansons comme Plein succès au président Sassou en 2006 ; Sassou N'Guesso frappe encore en 2009 ; Belle Afrique et HCR Sauvons des milliers de réfugiés en 2010 ; Femme proclame et revendique la paix en 2016 Belly Dahlia, envisage d'amener sa fondation à réaliser un album de



L'artiste Belly Dahlia six (6) titres, mais cela nécessite une bonne volonté. Que tous ceux qui sont intéressés contactent Les Dépêches de Brazzaville. Bruno Okokana




LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !

- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD





Garantie
3 ans

4 Avenue FOCH - contre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Avenue Moe Telli, Centre - ville, Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral (à côté de Casino, ex-Score)
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!
WWW.EDURUSSIA.RU

A L'ATTENTION DES CITOYENS RUSSES RÉSIDANT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo de la tenue en Russie le 18 septembre 2016 des élections parlementaires à la Douma d'Etat. Pour assurer le scrutin en République du Congo l'Ambassade envisage d'organiser le vote :

-le 11 septembre 2016 à Pointe-Noire à l'adresse suivante : 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie),

-le 18 septembre 2016 à Brazzaville au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h 00 à 20 h 00. La participation de tous est vivement souhaitée.

AVIS

Ets GFF.BTP Cameroun s'installe au Congo dans la construction, réfection, carrelage, électricité, plomberie, peinture, étanchéité, matériels du bureau.

Contact : 06 921 69 00 / 04 006 59 29
Email : gff.btp@gmail.com

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



Chemises à robot

Magazines

OFFSET

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



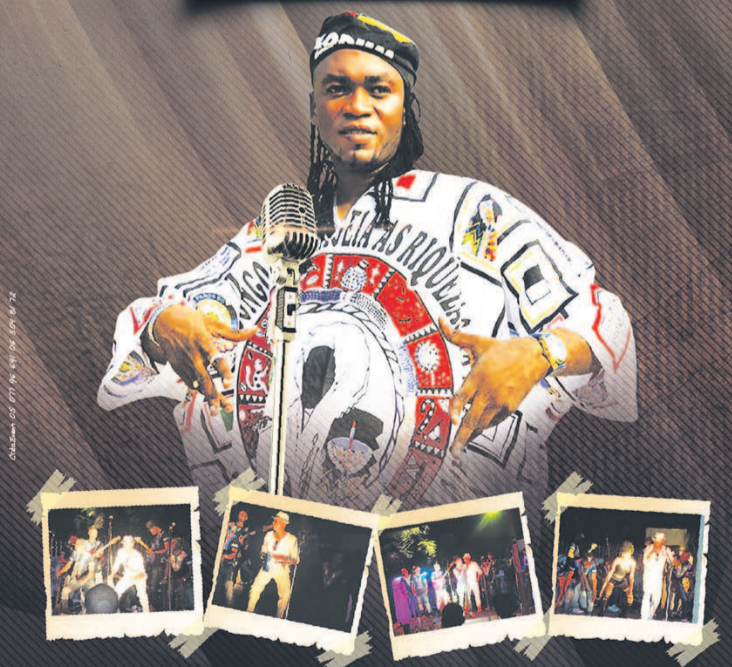
Flyers, Affiches

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

Djason philosophe

The winner, o vencedor, el caliente
& SUPER NKOLO MBOKA



En spectacle SHOW accoustique tous les samedis

à partir de 16h00 au Resto-bar MASSALA
25 bis rue HADUSSAS Rond point Poto-poto

+242 06 948 19 26 djasonphilosophe3@gmail.com Djason philosophe Djason philosophe

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 2^e journée

Thievy Bifouma était titulaire lors du probant succès de Bastia à Lorient (3-0). Associé à l'Argentin Crivelli, l'ancien Barcelonais a été actif et volontaire. Altruiste, à l'image de son service pour Djiku (33^e). S'il ne fait pas toujours le meilleur choix, il pousse toutefois Rose à la faute (59^e, penalty manqué par Crivelli) avant de sortir à la 63^e. Notons les deux cartons rouges reçus par Lorient aux 30^e et 78^e. Forfait de dernière minute, en raison d'une blessure à la cuisse, Fodé Doré n'a pas joué lors du revers d'Angers face à Nice (0-1). Sans Tobias Badila, blessé, et Yann Mabella, non retenu, mais avec Christ-Emmanuel Maouassa sur le banc, Nancy s'incline à Rennes (0-2). Coup dur pour Jules Iloki, sorti à la 23^e, victime d'un claquage à la cuisse. Sans lui, Nantes s'incline face à Monaco (0-1). Dans les rangs princiers, Yhoan Andzouana n'était pas retenu. Titulaire lors du déplacement de Dijon à Lille, Dylan Bahamboula s'est rapidement illustré avec un débordement-centre en coup du foulard (15^e), un coup-franc détourné en corner par Civelli (16^e), puis un bel enchaînement dribble et frappe du droit juste au-dessus de la barre

d'Enyeama (40^e). Moins en vue en deuxième période, il ne peut empêcher la défaite de son équipe (0-1). Blessé au mollet fin juillet, Arnold Bouka Moutou était indisponible.

Belgique, 4^e journée, 1^{re} division

Marvin Baudry était titulaire dans l'axe central gauche de Zulte-Waregem, tenu en échec à domicile par Ostende (1-1). Chez les visiteurs, Yannick Loemba n'était pas retenu. Remplaçant, Kévin Koubemba est entré à la 63^e lors de la défaite de Saint-Trond à Mouscron (1-2). Westerlo et Sylver Ganvoula se déplacent à La Gantoise ce dimanche soir.

Belgique, 3^e journée, 2^e division

Maël Lépicier est resté sur le banc lors du match nul de Roulers face à Louvain (2-2). Jordan Massengo et l'Union-Saint-Gilloise reçoivent Lierse ce dimanche à 12h30 (heure de Bruxelles).

Suisse, 5^e journée, 2^e division

Sans Igor Nganga, blessé, Wil bat le Servette 2-0. Un premier succès pour Wil, qui remonte ainsi à la 5^e place avec 5 points.

Russie, 4^e journée,

Thievy Bifouma a été volontaire lors de la victoire de Bastia à Lorient (Loïc Venance/AFP)

1^{re} division

Toujours pas de victoire pour le Lokomotiv Moscou de Delvin Ndinga, qui a joué toute la rencontre face au Krylya Sovetov (0-0). Notons qu'un but a été refusé au Lokomotiv à la 78^e. Le club moscovite, 11e, compte 4 points.

Slovaquie, 6^e journée, 1^{re} division

Encore une défaite pour le

DAC Dunajska Streda, défait sur le pré du Zemplin Michalovce (0-1). Remplaçant, Yves Pambou n'est pas entré en jeu. Avec 1 point, le DAC est dernier du classement.

Turquie, 1^{re} journée, 1^{re} division

Dzon Delarge était titulaire lors du match nul d'Osmanlispor à Antalyaspor (0-0). Aligné en attaque, il a joué toute la rencontre. A son

actif, un tir de près repoussé en corner à la 49^e, une frappe au ras du but à la 59^e et son habituel travail collectif.

Turquie, 1^{re} journée, 2^e division

Sans Christ Bakaki, non qualifié comme les autres joueurs étrangers de l'équipe, Manisaspor bat Elazigspor 1-0.

Camille Delourme

Le capitaine Gabriel, Avelin Matonga, Mariane Chisso, la veuve Ahoui née Babokiela Philomène, la famille Chisso ainsi que le colonel Okombi Victor Lavickys et toute la famille Okombi Angagna à Brazzaville ont la profonde douleur

d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, mère, grand-mère Henriette Sara, (infirmière accoucheuse, l'une des premières matrones du Congo ayant exercé dans le département de la Sangha de 1950 à 1987), survenu le dimanche 21 août 2016 à l'hôpital général de Ouesso des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 113, avenue des Fermiers, quartier Nkombo Matari à Brazzaville, derrière la CNRTV (arrêt Molokai).

L'inhumation a lieu ce mardi 23 août 2016 à Ouesso. Que l'âme de maman Sara Henriette repose en paix !

**NÉCROLOGIE**

La famille Mouanga et les enfants ont le profond regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père le colonel à la retraite Lazare Mouanga, survenu le dimanche 21 août 2016 à Angers en France.

La veillée mortuaire se tient au 1624 avenue des 3 martyrs Batignolles (arrêt Papa gaz)

Le programme d'arrivée de la dépouille fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

**FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO**

La Fecotae innove avec la mise en ligne d'un portail web

www.taekwondocgbrazza.org

La Fecotae fait sa grande entrée sur le web. Sur le site les sportifs et sympathisants peuvent s'informer sur les activités de Taekwondo. Il offre également les espaces pour les annonceurs qui voudraient faire de la publicité. En dehors du site, l'E-mail de la fédération est : fecotae.cg@gmail.com et la Fédération Congolaise de Taekwondo comme page Facebook.

SONDAGE LES POINTS

L'opposition républicaine reste plus proche des réalités du dialogue inclusif

Alors que le rythme de la vie en RDC reste suspendu sur la convocation ou non du dialogue, l'Institut de sondage Les Points s'est intéressé au degré de pénétration des différents messages émis par les composantes politiques actives dans la sphère politique congolaise et leur perception par la population. Le baromètre a voulu connaître le pourcentage de ceux qui suivent à la loupe ces messages émis par la majorité présidentielle, l'opposition républicaine et l'opposition radicale et lequel de ces messages serait, selon cette population, plus proche du dialogue attendu au pays.

L'Institut de sondage Les Points a organisé du 19 au 20 août à Kinshasa une étude sur la perception des meetings organisés par les trois composantes de la sphère politique congolaise, la majorité présidentielle, l'opposition républicaine et de l'opposition radicale. Cette étude, qui avait pour objectif, de tester le degré de pénétration des messages des différents leaders de ces regroupements dans la population, a démontré que malgré la forte mobilisation que pouvait se prévaloir telle ou telle composante, seuls 23 % des sondés ont suivi à la loupe les messages de ces différents meetings tenus par Aubin Minaku, pour la majorité présidentielle, Michel Bongongo, pour l'opposition républicaine, et Étienne Tshisekedi, pour l'opposition radicale, et qui ont marqué le terrain politique pendant les deux derniers mois. À ces sondés, l'Institut Les Points a posé la question de savoir quel a été le message qui cadrerait avec le dialogue attendu au pays et qui visait la décrispation de la situation politique en RDC.

L'opposition républicaine reste la plus proche du dialogue

Dans les réponses réservées à ce questionnaire, l'étude a retenu que 62 % de cette catégorie d'enquêtés ont trouvé que le message de l'opposition républicaine, transmis par Michel Bongongo, a été le plus proche des réalités d'un dialogue apaisé. « Les sondés ont clairement reconnu que l'opposition républicaine, par la bouche du ministre de Budget, s'est prononcée en faveur d'un dialogue inclusif dans le respect de la Constitution, pour la priorité donnée à la présidentielle et aux législatives, à l'enrôlement des électeurs, mais aussi pour la sécurisation de la fonction de chef de l'État », a noté ce baromètre.

À en croire l'Institut de sondage Les Points, les personnes interrogées ont, par ailleurs, salué l'appel lancé par le représentant de l'autorité morale de cette plate-forme politique, Kengo wa Dondo, qui avait appelé tous les Congolais à se mettre autour d'une table en vue de chercher des solutions aux problèmes qui rongent le pays ainsi que sa mise en garde contre les positions extrémistes qui menacent la paix, avant d'admirer l'ouverture de Michel Bongongo et de sa plate-forme, qui n'ont pas rejeté en bloc les positions des autres plates-formes politiques qu'ils ont appelées à les exprimer lors de cette rencontre appelée de tous les vœux par la plate-forme politique.

L'étude a également relevé que 28 % de la population qui suit les messages de ces trois composantes trouvent que le message de la Majorité présidentielle est favorable au dialogue mais classé à la deuxième position après celui de l'opposition républicaine.



Les leaders des trois composantes, lors des meetings tenus à Kinshasa

Ces sondés, est-il expliqué, reconnaissent que lors du meeting tenu le 29 juillet au Stade Tata Raphaël et dans toutes leurs déclarations publiques, Aubin Minaku et la Majorité présidentielle se prononcent pour le dialogue qui a été convoqué depuis novembre 2015 par le Chef de l'État, Joseph Kabila. « Pour ces Kinois interrogés, dans ces messages, le Secrétaire général de la Majorité présidentielle et tous les cadres de cette plate-forme ne cessent lancer un appel à toutes les composantes dont l'op-

position et la société civile de souscrire à cette logique du dialogue en vue de l'organisation des élections démocratiques, transparentes et apaisées, gages de la paix en RDC », a noté l'Institut de sondage Les Points.

Par contre, 86 % des sondés pensent que l'opposition radicale est loin de souscrire à la logique du dialogue. Ils pointent notamment, a révélé l'étude, tous les préalables posés par cette plate-forme pour sa participation à ce forum qui porte l'espoir de toute la nation. « Dans l'obstination de l'opposition radicale de récuser le facilitateur choisi par l'Union africaine, Edem Kodjo, les sondés relèvent ici le risque de voir la majorité présidentielle ou l'opposition républicaine recourir aux mêmes méthodes, en récusant la personne que l'opposition radicale aura proposée, à son tour, comme facilitateur », a souligné cette étude. Les personnes consultées critiquent également les autres préalables posés par

l'opposition radicale qu'ils considèrent comme polémogènes et susceptibles de conduire au blocage. « Pour ces personnes interrogées, en effet, la position exprimée jusque-là par l'opposition radicale dénote aucun souci du dialogue, que cette plate-forme voit comme un piège, alors que certains aspects du message du 31 juillet, par exemple, sont de nature à ouvrir la porte au déluge et au chaos », a précisé cette étude.

Lucien Dianzenza

OPPOSITION RADICALE

La ville morte repoussée au 26 août

Cette action, initiée par le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, s'inscrit dans le cadre des actions de grande envergure que cette plate-forme de l'opposition entend mener à travers le pays en perspective du dernier mandat de Joseph Kabila.

Contre toute attente, alors que les esprits étaient déjà préparés en prévision de la ville morte annoncée par le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement pour le 23 août, un communiqué signé par Étienne Tshisekedi en sa qualité de président du comité de sage de cette plate-forme de l'opposition est venu modifier le programme initial. Le document renvoie la ville-morte au 26 août. La motivation essentielle, à en croire la source, est « de donner une dernière chance » au Comité international de soutien à la facilitation « de faire pression sur le pouvoir ». Cette décision aurait été prise à la suite d'une rencontre que les délégués du Rassemblement ont eu le week-end dernier avec les membres du Panel. Ces derniers n'ont pas réussi à faire bouger les lignes à la veille de l'ouverture des travaux du Comité préparatoire du dialogue convoqués par le facilitateur de l'Union africaine, Edem Kodjo.

Le Rassemblement est resté campé sur ses principales revendications estimant que les dernières mesures prises par le pouvoir en vue de la décrispation de l'es-

pace politique n'ont pas rencontré « les préalables nécessaires pour la tenue du dialogue » et démontrent, à contrario, « la mauvaise foi de l'actuel chef d'État et de ses partisans ». En fait, la ville-morte annoncée pour le 26 août s'inscrit dans le cadre des actions de grande envergure que le Rassemblement entend mener à travers le pays en perspective du dernier mandat de Joseph Kabila dont le préavis, selon cette plate-forme de l'opposition, court à dater du 19 septembre 2016. Ce moyen de pression vise, du moins dans l'immédiat, à obtenir satisfaction sur certaines revendications telles que la fin des poursuites contre l'ex-gouverneur du Katanga Moïse Katumbi, la réouverture de quelques médias proches de l'opposition établis dans cette province, le remplacement du facilitateur Edem Kodjo, la libération d'autres prisonniers politiques qui continuent de croupir en prison et répertoriés sur la liste de 112 personnes transmises à qui de droit.

Selon Étienne Tshisekedi et ses compagnons du Rassemblement, le gouvernement n'aurait finalement accordé une mise en liberté provisoire qu'à quatre prisonniers politiques encore en détention sur les vingt-quatre personnes qu'il prétend avoir libéré le week-end dernier. Ils tiennent Edem Kodjo et ses complices comme responsables de toutes les conséquences qui pourraient résulter de son entêtement à vouloir à tout prix accorder le troisième mandat à Joseph Kabila en violation de la Constitution.

A.D.

COMITÉ PRÉPARATOIRE AU DIALOGUE

L'ouverture des travaux prévue pour ce mardi

Le facilitateur Edem Kodjo convoque ce 23 août les délégués mandatés par les organisations politiques et la société civile pour lancer le processus du dialogue faisant ainsi fi du boycott annoncé des partis politiques membres du Rassemblement et alliés.

Pendant qu'il est récusé par l'opposition dite de Genval dont le leadership est incarné par Étienne Tshisekedi wa Mulumba, le facilitateur Edem Kodjo n'entend pas lâcher prise et continue à se comporter comme si de rien n'était, rassuré par les appuis divers dont il bénéficie. Juste après les dernières mesures d'apaisement prises par le gouvernement avec, à la clé, la libération des prisonniers politiques et la réouverture de certains médias proches de l'opposition, l'ex-Premier ministre togolais est monté au créneau pour annoncer l'ouverture imminent des travaux du comité préparatoire. Sauf changement de dernière minute, c'est en principe ce 23 août que les délégués mandatés par les organisations politiques et la société civile vont se retrouver à l'hôtel Béatrice à Kinshasa pour démarrer les travaux.

Un pari risqué donc pour Edem Kodjo qui, en convoquant ce comité préparatoire, fait non seulement fi de sa récusation par le Rassemblement pour cause de partialité mais en plus a pris l'option de ne composer qu'avec ceux qui adhèrent à sa vision. La coalition des forces d'opposition aujourd'hui regroupées au sein de la plate-forme appelée Rassemblement récemment créé à Bruxelles sera aux abonnés absents. Étienne Tshisekedi et ses compagnons considèrent, en effet, la démarche du facilitateur de l'UA comme une provocation es-

timant que le fameux Comité préparatoire mis en place « n'engage que la personne de Kodjo qui est en plein forcing ».

Le Mouvement de libération du Congo (MLC) a également déclaré ne pas être concerné par cette « démarche extra-constitutionnelle ». Il en est de même pour l'UNC de Vital Kamerhe et ses alliés qui se sont rétractés en dernière minute en prenant fait et cause pour le Rassemblement. Alors qu'à la majorité présidentielle l'on se réjouit de cette avancée, les forces significatives de l'opposition mettent plutôt un bémol refusant de verser dans un optimisme béat. Elles restent dans leurs préalables qui, d'après elles, n'ont été satisfaits que de moitié. Les détenus politiques phares restent encore en prison, les médias proches de certains opposants sont toujours réduits au silence, Moïse Katumbi et Vital Kamerhe ploient toujours sous le spectre des poursuites judiciaires, etc. Autant des faits qui, de leur point de vue, sont loin de favoriser une réelle décrispation d'avant-dialogue.

Pour toutes ces raisons, les partis membres du Rassemblement et alliés ne sont pas prêts à prendre part aux travaux du Comité préparatoire au grand désenchantement d'Edem Kodjo qui risque de se retrouver seul avec les membres de la coalition au pouvoir, s'écartant de fait du principe de l'inclusivité censé sous-tendre le dialogue entre congolais. Moralité : l'aile pure et dure de l'opposition ainsi marginalisée pourrait alors se radicaliser et opter carrément pour la confrontation, ce qui ne serait pas dans l'intérêt de la République, fait-on savoir.

Alain Diasso

PUBLICITÉ ET COMMUNICATION

Un chiffre d'affaires estimé à plus de cinquante millions de dollars

Au niveau formel, le secteur sous ces différentes formes compte environ soixante agences regroupées au sein d'un Comité professionnel des PME de la publicité et de la communication affilié à la Fédération des entreprises du Congo (FEC). Ces dernières années, la professionnalisation du secteur a connu une nette accélération, avec une intervention plus accrue des cabinets d'étude et de sondage. La seule fausse note est la législation nationale incapable de protéger suffisamment les investissements locaux.

Même si l'informel continue de gagner du terrain, le secteur de la publicité et de la communication en RDC s'est bien professionnalisé ces dernières années, à en juger par l'amélioration constante des supports publicitaires et du mobilier urbain. Il s'agit désormais d'un secteur qui participe à la modernisation de la capitale, Kinshasa, et d'autres villes du pays. Au-delà, sa progression s'est accompagnée de la création

d'emplois malgré l'absence d'une véritable politique nationale d'encouragement et d'encadrement des PME congolaises. En effet, élargissant l'observation à l'échelle nationale, les experts rappellent que les entrepreneurs locaux ont investi plus de dix millions de dollars américains entre 2013 et 2015 dans différents secteurs de l'activité économique. C'est la preuve d'un véritable esprit d'initiative qui ne demande qu'à se développer pour booster l'économie congolaise. Selon eux, il est indispensable d'améliorer la législation nationale en la matière et de multiplier les forums de discussion pour mieux organiser et vulgariser les métiers de la publicité et de la communication en RDC. Beaucoup d'intervenants contactés par la rédaction ont même souhaité l'organisation prochaine d'une table ronde pour arriver à bien clarifier les rôles des uns et des autres.

Théoriquement, les agences représentent l'interface entre les médias et les annonceurs. Par ailleurs, elles tirent leurs reve-

nus de cette principale mission. Mais, dans la pratique congolaise, les annonceurs constitués principalement des sociétés de téléphonie mobile, des brasseries, des banques, des importateurs de produits de consommation, des fabricants cosmétiques, des concessionnaires automobiles et, dans une moindre mesure, des pétroliers et des institutions de la République préfèrent contacter directement les médias à cette fin. L'arrivée massive des PME d'envergure internationale dans ce secteur met en exergue les limites de la législation actuelle qui ne protège pas suffisamment les nationaux. Il est impérieux de mieux organiser le secteur pour arriver, par exemple, à combattre plus efficacement l'informel. Avec le fulgurant développement du secteur, il se dessine déjà des défis urgents à relever pour mieux le faire participer au développement de l'économie congolaise. Il faut arriver à marquer des points dans les domaines aussi stratégiques que la formation, les équipements et les technolo-

gies. L'autre priorité est la mise en œuvre d'une loi qui protège réellement les agences nationales et définit clairement les interventions des différents acteurs du secteur. Une certaine opinion voit de bon œil la création d'une mercuriale pour standardiser les prix et empêcher la concurrence déloyale. Avec une meilleure collaboration entre la corporation et les services publics, le pays pourrait davantage moderniser ses structures publicitaires pour les adapter au standing des grandes métropoles du continent africain. Quand les cabinets spécialisés s'y mêlent !

Récemment, le cabinet d'étude Target a publié la quatrième édition de sa publication sur les personnalités préférées à Kinshasa dans les domaines aussi divers que la musique, les sports, le théâtre, le cinéma, les médias et la publicité. Leur point commun tient de la capacité de chaque personnalité à exercer une forte influence sur les Kinnois. L'échantillon est constitué de 1000 personnes âgées de 12 à 50 ans (500

hommes et 500 femmes) selon la méthode des quotas par âge, sexe et lieu de résidence. Les enquêteurs ont utilisé l'interview face à face à l'aide d'un questionnaire électronique. L'étude a été réalisée entre le 7 et 10 juillet 2016 à Kinshasa. Parlons à présent des résultats globaux. Le cabinet Target a fait remarquer que les personnalités congolaises continuent à séduire le public kinois dans la quasi-totalité des domaines enquêtés. Concrètement, au sommet du classement, l'on retrouve Fally Ipupa (musique), Lionel Messi et Cristiano Ronaldo (sports), Papy Mboma (médias) et Fiston Sai-Sai (publicité, théâtre et cinéma). L'analyse révèle donc une nette prédominance étrangère dans les sports. Comme l'explique Target, cette étude permet aux annonceurs de faire un meilleur choix sur les personnes pouvant facilement attirer l'attention de leur public-cible pour véhiculer leurs messages. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

La RDC représentée à la 66^e session du comité régional de l'OMS

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a conduit la délégation de la RDC aux travaux de la 66^e session du comité régional de l'OMS. Débutés le 19 août, ces travaux se sont clôturés le 22 août à Addis Abeba en Éthiopie.



Le Dr Félix Kabange Numbi à la 66^e session du comité régional de l'OMS

Au cours de cette rencontre régionale de la santé à laquelle le ministre éthiopien de la Santé a été désigné président et le ministre congolais de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, vice-président de cette 66^e session du comité régional de l'OMS, plusieurs questions sanitaires ont été à l'ordre du jour, notamment le VIH-sida et la santé de l'adolescent, les épidémies qui affectent les pays africains notamment le choléra, la maladie à virus Ébola et la fièvre jaune. D'autres dossiers en rapport avec la validation de la candidature africaine à la Direction générale de l'OMS ont été aussi passés au peigne fin, d'autant plus que le mandat de l'actuelle directrice générale Margaret se termine dans une année. La candidature africaine devra être soutenue par les 45 états présents à ces assises. C'est le vœu émis par tous.

Rappelons que la cérémonie d'ouverture de la 66^e session du comité régional de l'OMS a été ponctuée par plusieurs discours, notamment celui du ministre éthiopien de la Santé suivi de celui du ministre tchadien de la Santé qui a été président de la 65^e session. Dans son mot, la directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan, a salué le niveau d'engagement des pays africains dans les questions sanitaires d'intérêt commun. C'est le président éthiopien qui a ouvert les travaux en encourageant des discussions franches et ouvertes.

Débat autour de la stratégie régionale de sécurité sanitaire

En tant que vice-président de la 66^e session du comité régional de l'OMS, le ministre de la Santé de la RDC a présidé les travaux de discussions sur la stratégie régionale de sécurité sanitaire et les situations d'urgence pour 2016-2020. L'objectif de ce panel était celui de mettre en place une stratégie globale pour faire face aux problèmes sanitaires urgents qui frappent l'Afrique.

Les pays africains ont ainsi discuté sur comment rendre effective cette stratégie, cela n'a pas été du tout facile parce qu'il était question de faire la mise en commun de toutes les politiques nationales de chaque pays destinées à faire face à des cas d'épidémies comme le cas de la maladie à virus Ébola ou encore des flambées d'autres épidémies.

Au cours de cette discussion, chaque pays a expliqué les stratégies mises en place pour collecter les informations sur les urgences sanitaires telles que les épidémies et les moyens de la riposte. La RDC a parlé de l'épidémie de la fièvre jaune. Le Libéria et la Sierra Leone ont évoqué leurs expériences dans la riposte contre la maladie à virus Ébola. Le Burundi a parlé de l'épidémie de choléra autour du lac Tanganyika. Tous les membres de cette session ont été d'accord pour que, face à la survenance de telles catastrophes sanitaires, ils mettent en place une politique intégrée. Les conférenciers ont aussi débattu sur la politique africaine sur la sécurité dentaire et les maladies non transmissibles. Les pays ont parlé de l'urgence de la mise en place d'une politique commune de prise en charge des affections buccodentaires dans le cadre de la stratégie régionale sur la santé de la bouche dans le cadre global des maladies non transmissibles.

Aline Nzuzi

RENTRÉE DES CLASSES

Interdiction aux écoles de vendre des fournitures scolaires

À l'approche de la rentrée scolaire 2016-2017 fixée au 5 septembre, l'autorité urbaine vient de prendre des mesures pour permettre l'accès à l'école de tous les enfants.

En présence de la ministre provinciale de l'Éducation, Environnement, Communication et Genre, de la représentante de l'Unicef chargé de l'éducation, des députés provinciaux, du bourgmestre, des cadres du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, des enseignants, des parents et des élèves que le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a décidé de l'interdiction formelle des ventes des fournitures scolaires par des écoles. Cette décision, il l'a annoncée le week-end dernier à l'occasion du lancement officiel de la campagne provinciale d'inscription de tous les enfants de six et sept ans en première année pour l'année scolaire 2016-2017 dans l'enceinte de l'école primaire 7, 8 et 13 Ngiri-Ngiri.

Tout en exhortant les parents à envoyer massivement leurs enfants à l'école, le gouverneur de la ville de Kinshasa, a rappelé aux chefs d'établissements le respect du calendrier scolaire, l'inscription gratuite des élèves ; l'observance de l'unicité de l'uniforme scolaire (chemise ou blouse blanche et pantalon, culotte ou jupe bleu). Il a également appelé les chefs des établissements scolaires à respecter la réglementation en matière de fixation et de gestion des frais scolaires et autres sources mises à disposition, à ne pas renvoyer les élèves pour non paiement des frais scolaires, à ne pas organiser des maquis pour finalistes.

André Kimbuta a aussi interdit l'organisation des kermesses et des veillées mortuaires dans les installations scolaires; la construction des maga-

sins et autres coins de négoce devant les établissements scolaires.

Les préoccupations des parents

L'éducation est un droit reconnu à tout enfant. Pour ce faire, le gouvernement devra tout mettre en œuvre pour que tout enfant puisse bénéficier de ce droit. C'est pourquoi le représentant des parents d'élèves a plaidé pour la gratuité de l'enseignement primaire sur l'ensemble du territoire national, la consolidation de la paix et l'amélioration des conditions socio-économiques des enseignants. Les parents ont demandé aux responsables des établissements scolaires de favoriser l'accès de tous les enfants jusqu'à la fin de leur cycle primaire. Cela avant de recommander au gouvernement de construire et réhabiliter les infrastructures scolaires. De son côté, la représentante de l'Unicef, chef de section Éducation, Erinna Dia, a invité les enfants à être prêts pour aller à l'école. Car, a-t-elle fait savoir aux enfants, l'éducation est à la base de tout et fera d'eux des hommes et des femmes forts. Elle a par ailleurs réitéré l'engagement de son organisme à travailler aux côtés du gouvernement congolais « pour que tous les enfants sans discrimination puissent accéder à l'éducation de qualité ». Mais auparavant les élèves, à travers le mot prononcé par leur représentant, ont exprimé la gratitude à l'égard des autorités congolaises pour ramener à l'école les enfants qui sont en dehors de l'école. Ils sont convaincus, par ailleurs, que cette volonté des autorités continuera pour que l'éducation des enfants de la RDC soit toujours de qualité. Pour permettre aux enfants de bien débiter les cours, des kits des fournitures scolaires offerts par l'Unicef ont été remis symboliquement aux élèves.

A.Nz.

JUSTICE

Human Right Watch réclame la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion

L'ONG américaine invite par ailleurs les autorités congolaises à abandonner les charges retenues contre les personnalités de l'opposition et activistes ciblés pour leurs opinions politiques.

L'ONG américaine Human Right Watch (HRW) vient de réagir, par le biais d'un récent communiqué, sur les dernières décisions gouvernementales en rapport avec la décriminalisation de l'espace politique en commentant longuement sur la libération des prisonniers politiques et d'opinion. Tout en saluant ce geste qui va dans la bonne direction, HRW a cependant regretté que d'autres leaders politiques et non des moindres soient toujours en détention. L'ONG cite, entre autres, les opposants Jean-Claude Muyambo, Eugène Diomi Ndonga-

la, Jean de Dieu Kilima et d'autres dont le Rassemblement de l'opposition continue à réclamer à cor et à cri la libération.

Alors que le gouvernement évoque leur statut de détenus de droit commun pour justifier leur arrestation qui ne cadre pas avec les prescrits de la libération des prisonniers politiques, HRW stigmatise le dessein inavoué « de restreindre la liberté d'expression et d'opinions » via des parodies de procès montés de toute pièce. L'ONG américaine exhorte le gouvernement de la RDC à faire plus en libérant les autres prisonniers politiques et d'opinion encore en détention. C'est notamment le cas des dizaines d'activistes ainsi que des dirigeants et des partisans de partis d'opposition arrêtés dans la foulée des manifestations de jan-

vier 2015 contre la perspective de la révision de la loi électorale. D'autres ont été arrêtés après avoir participé à des manifestations pacifiques ou d'autres activités politiques, fait savoir l'ONG. « Les autorités congolaises sont appelées à libérer tous les prisonniers politiques et à abandonner les charges retenues contre les personnalités de l'opposition et activistes ciblés pour leurs opinions politiques ou leur participation à des manifestations pacifiques », recommande HRW. Elle propose, par ailleurs, à ce que le gouvernement puisse traduire en justice les personnes responsables de ces détentions illégales et arbitraires et s'abstenir d'ingérence politique dans le système judiciaire.

Alain Diasso

LITTÉRATURE

Félix Wazekwa passe de la chanson à l'écriture

Dans une toute récente interview publiée le 22 août dans les colonnes du magazine Afriku'Échos, le chanteur connu autrefois comme simple parolier avant de se décider à prendre le micro et gagner le devant de la scène envisage d'écrire un ouvrage question de partager davantage ses idées et, par-delà, influencer sur plus de monde.

Même s'ils peuvent quelquefois être complexes, les liens entre la littérature et la chanson sont évidents. Du reste, d'aucuns soulignent que « des chanteurs qui écrivent ou des romanciers qui se font paroliers, voire chanteurs à l'occasion », c'est du déjà vu. Et donc, quand le journaliste Jossart Muanza nous apprend que « le chanteur Félix Wazekwa vient de se lancer dans l'écriture d'un ouvrage », cela ne devrait pas vraiment étonner. Par ailleurs, si au terme de son projet, il vient à être classé dans le lot des premiers, savoir les chanteurs qui écrivent, il sied de rappeler aussi qu'il est un « parolier émérite » comme l'a fait le responsable de publication du magazine susmentionné. Néanmoins, il est clair que ce livre en cours d'écriture sera « une première dans le microcosme musical congolais », ainsi qu'il l'affirme.

D'entrée de jeu, pour ce qui est du contenu, Félix Wazekwa nous apprend que « ça sera un livre éclectique ». Mais, bien évidemment, les divers propos qui y seront développés seront dans l'esprit de ses thématiques habituelles. « C'est comme dans mes chansons, je n'aborde pas qu'un seul sujet, je parle souvent de Dieu, ça sera encore le cas », a-t-il fait savoir. Et de renchérir : « Je traite des relations humaines, des faits sociaux ». Il prend soin de

préciser : « Je ne mélange cependant pas tout. Là où je suis en train d'aborder la question de Dieu, je reste sur ce sujet par rapport à ce que j'ai déjà dit ».

La grande motivation du chanteur congolais à se soumettre à cet exercice d'écriture est vraisemblablement le besoin d'approfondir les propos abordés dans ces chants. Ce qu'il a affirmé de la sorte : Ce que je suis en train de dire dans mes chansons est assez succinct, vu qu'il y a des choses qu'on ne peut pas développer en quatre ou cinq minutes dans une chanson. Je ne rentre pas souvent dans les détails puisque c'est dans le domaine de la chanson alors que le livre me permettrait de le faire aisément ». Dès lors, Félix Wazekwa se réjouit de la perspective que lui offre un ouvrage, dit-il, « de pouvoir bien étaler mes idées, aller plus loin dans les raisonnements, surtout bien faire comprendre certaines expressions, certains proverbes (aphorismes, formules créées de sa propre imagination nldr), que j'appelle verbes dans mes chansons ». Ce faisant, le chanteur entend combler un souci majeur. Car il lui tient vraiment à cœur : « d'être très bien compris, de partager davantage mes idées avec bien évidemment l'objectif assumé d'influencer beaucoup de personnes, les influencer avec ma façon de raisonner et ce, sans au-



Le chanteur Félix Wazekwa

cune prétention. Je suis conscient que certaines phrases toucheront beaucoup de gens, mais que d'autres pourront n'avoir aucun effet ».

Félix Wazekwa a assurément le cœur à l'ouvrage et entend prendre son temps quitte à peaufiner son œuvre. L'on comprend ainsi qu'il veuille se donner l'occasion de bien faire les choses sans aucun empressement. À cet effet, il dit qu'il ne s'impose pas de délai : « Je me laisse la latitude de travailler à mon rythme pour que l'impératif du temps ne joue pas beaucoup sur ce que je suis en train de faire ». D'ajouter qu'il a en vue de faire les choses de façon bien différente, « contrairement à la réalisation d'un CD ou d'un DVD pour lequel on est parfois obligé de bâcler certains clips, par exemple, pour les sortir à une date ».

Nioni Masela

VIES DES CLUBS

V.Club et DCMP amorcent la pré-saison 2016 - 2017

L'heure est à la reprise des entraînements pour les deux clubs rivaux de Kinshasa, l'AS V.Club et le Daring Club Motema Pembe (DMCP). Les deux équipes ont lancé, le 17 août, leur saison 2016-2017, les Dauphins noirs au stade Tata Raphaël de la Kethule de Ryhove et les Immaculés au stade des Martyrs de Kinshasa.

Pour cette reprise en présence de l'entraîneur principal Florent Ibenge, l'AS V.Club a présenté à ses supporters à la lisière de l'euphorie, l'ensemble de son effectif avec quelques anciens et surtout des nouveaux venus. Ainsi, l'on note qu'il y a quatre gardiens de but dont l'international Burkinabé Dauda Diakite, une nouvelle recrue, le Camerounais Nelson Lukong Bongaman, Kikanda Kaniki passé par Kabuscorp en Angola où il a été titulaire avant de rejoindre V.Club la saison dernière déjà ; et le quatrième portier pour cette saison, c'est Nlandu Makiese. Les défenseurs axiaux sont Padou Bompunga, Ruddy Makwekwe, Landu Puati, le nouveau venu Yannick Bangala Litomba en provenance du Daring Club Motema Pembe, l'international équato-guinéen d'origine camerounaise Obama Ondo (une nouvelle recrue) ; les latéraux de l'effectif sont les anciens Joyce Lomalisa, Dido Bafola, Glody Ngonda, et le revenant Junior Baometo qui regagne la tanière V.Club après quelques saisons au FC Saint-Éloi Lupopo. Au milieu de terrain, on a noté la présence à cette première séance d'entraînement des anciens Nelson Munganga, du Malien Idrissa Traoré, d'Ikanga Mayimona, alias Lampard, de l'expérimenté Guy Lusadis.

À propos des nouveaux au milieu de terrain, on cite le Malien Oumar Sidibé en provenance d'Al Hilal du Soudan, du Cameroun Atouba Yazid transfuge de Coton Sport de Garoua et qui avait joué aussi au MLS aux États-Unis, du Botswana Makgantai, meilleur joueur du 16e tournoi Cosafa organisé récemment en Namibie. Il y a également Darcy Mbaka qui vient de Sanga Balende. Les attaquants sur qui Ibenge compte sont quelques nouveaux dont l'international rwandais Ernest Sugira, le Swazilandais Félix, meilleur buteur du tournoi Cosafa, l'international rwandais de souche congolaise Tady Etekiama Agiti dont la suspension de deux ans prend fin en septembre. Les anciens de l'effectif sont Mukoko Batezadio, Serbie Alongo, le Swazi Mthunzi Tshikisha. On parle aussi du retour des blessures d'Héritier Luvumbu Nzinga, indisponible depuis le Championnat d'Afrique des nations (Chan) au Rwanda au début de l'année. Il se rend compte que les places de titulaires sont chèrement acquises cette saison chez les Dauphins Noirs de Kinshasa. Après la première journée de la reprise, l'équipe s'est envolée le 21 août en direction de Butare au Rwanda afin de prendre part à un tournoi international

DCMP...

L'ambiance a été bon enfant le même mercredi au stade des Martyrs où DCMP effectuait sa première séance de la pré-saison. Et fidèle au poste, le coach Otis Ngoma Kondi a supervisé personnellement cette première séance avec tout son staff, le coach adjoint Michel Kigoma et Papy Kimoto. Comme le voisin V.Club, DCMP a également effectué un recrutement à la hauteur de ses ambitions, précisément de remporter le titre national ou de finir à une place qualificative pour une coupe africaine interclubs. L'on note que les nouveaux joueurs aperçus à cette première séance d'entraînement sont le gardien de but Mabula Dilma (Shark XI FC) et Mabuki (FC MK).

On a noté, par ailleurs, la présence très remarquée de l'attaquant Kazadi Kasengu (ancien de V.Club qui arrive de Renaissance du Congo), de Lola Diakese (FC MK), Tome Jean Noël (qui vient d'Al Ahly Tripoli en Libye), Andy Bikoko (Shark FC), de David Kasikiye (Rayon Sport du Rwanda), de Renan Augusto (en provenance du Brésil), de Cédric Ngulubi (Shark XI FC), d'Héritier Makambo (transfuge du FC Saint-Éloi Lupopo) et de Diarra Ismael (qui vient du Mali). Les anciens qui bénéficient de la confiance d'Otis Ngoma sont le gardien de but international nigérian Losseny Doumbia, Mukoko Amale, Manitou Matondo dit Zododo, Ava Dongo Sissoko, Gikanji Doxa, Zito Lantam, Lukoko Alain, Emmanuel Mazowa, Junior Koné l'Ivoirien, Ricky Tulengi, Yannick Mbidi Mavuanga et Joël Musingu, alias Tempo, que les rumeurs annonçaient dans V.Club. Mais la présentation officielle de l'effectif du DCMP pour la saison est intervenue le 20 août toujours au stade des Martyrs. Prenant la parole à cet effet, le président de l'Assemblée nationale Aubin Minaku, l'un des hommes forts du club, avec à ses côtés Amos Mbayo, a demandé aux supporters de se rassurer et de continuer à apporter leur appui inconditionnel au club qui nourrit des ambitions au cours de cette saison. Notons que la période des transferts se clôture le 31 août dans l'univers du football. L'on peut donc s'attendre encore à des mouvements des joueurs.

Martin Engimo

MICRO-FINANCE

La Capped veut être une structure de financement durable des entreprises

La Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement (Capped), une micro-finance de type associatif et de première catégorie, a tenu son assemblée générale primaire, le 20 août, à Suéco dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, au cours de laquelle elle a manifesté sa volonté d'être une structure de financement durable des entreprises. Cette activité a été présidée par Jean Paul Tsaty, vice-président du conseil d'administration.

Prélude à l'assemblée générale ordinaire, cette activité était une fois de plus une occasion pour cet établissement de micro-finance de présenter à ses membres les rapports d'activités, les finances globales et les résultats réalisés au niveau des agences de Pointe-Noire, mais également sa vision stratégique, à savoir faire en sorte que la Capped soit une structure de financement durable des entreprises

avec une envergure nationale et gérée de manière participative.

Après Ouesso et Dolisie, le tour est venu à la direction de Pointe-Noire de tenir son assemblée générale primaire, celle-ci a permis non seulement de rendre compte mais également de prendre les préoccupations des membres afin de trouver des résolutions. Pendant les travaux, plusieurs dossiers ont été soumis à l'appréciation des membres, notamment le résumé des activités de 2015 et la synthèse des activités par agence courant cette année, le point sur l'assemblée générale ordinaire de 2014 tenue à Brazzaville, la présentation du programme d'activité et du budget 2016, etc.

Des résolutions ont également été prises pour la bonne marche de la structure. Dans le cadre de l'élargissement de sa couverture géographique, la Capped entend faire des prospections dans la région de la Bouenza, du pool et à Pointe-Noire. Et pour satisfaire ses clients, elle va s'ouvrir et créer

d'autres partenariats au niveau national et international.

Dans son intervention, Emery Dibamba, directeur adjoint de la Capped, a félicité les membres de la Capped qui ont une fois de plus fait confiance à leur structure. « *Le montant de dépôts a évolué de près de 31 milliards de FCFA, et celui des crédits est passé à 4 milliards de FCFA, le résultat est bénéfique pour l'année 2015, c'était donc une occasion pour nous de présenter toutes ces informations aux membres et d'attendre d'eux des recommandations pour faire évoluer la structure* », a-t-il dit.

Cette assemblée générale primaire s'est achevée par le renouvellement de quelques membres du conseil d'administration, Jean de Dieu Mavoungou a été nommé premier vice-président du conseil d'administration et Esaïe Mwanda, deuxième vice-président. Il faut dire que ce conseil est responsable des activités de la Capped, la durée du mandat est



Une vue des participants / Crédit photo «Adiac»

fixée à 3 ans, renouvelable deux fois. Rappelons que la Capped a été créée depuis 1991, elle est spécialisée dans le financement des projets de création ou de développement des micro, petites et moyennes entreprises, de ses membres adhérents. Elle est la deuxième institution de

micro-finance au Congo après la Mucodec, avec près de 70 mille membres à travers la République, et elle compte trois agences à Pointe-Noire, cinq à Brazzaville, une agence à Ouesso, à Dolisie et une autre à Gamboma.

Hugues Prosper Mabonzo

DOMAINE PUBLIC

Les occupants illégaux le long du chemin fer sommés à déguerpir

Tous ceux qui ont occupé anarchiquement le long de la voie ferrée, sur le tracé Pointe-Noire - Brazzaville, doivent quitter, a dit Jean Claude Boukono, directeur de cabinet du ministre des Affaires foncières et du Domaine public, à Pointe-Noire la semaine dernière lors du lancement de la campagne de constatation et de sensibilisation concernant les zones occupées.



L'opération de déguerpissement concerne dans un premier temps les occupants de la zone allant de l'ex-stade EPB à l'OCH jusqu'au contre rail de Mpaka. La commission technique de cette opération est dirigée par Bruno Fructueux Bountsana, secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire. Les représentants de la mairie centrale, du CFCO, de l'administration des Affaires foncières et du Domaine public font également partie de cette commission chargée de faire aboutir l'opération de déguerpissement dont le but essentiel est la restauration des mesures de sécurité, de sûreté et d'assainissement plus que capitales pour le bon fonctionnement du Chemin de fer Congo Océan (CFCO). Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, qui tient à la réussite de l'opération compte sur le sens du devoir et la responsabilité des agents de l'État. « *Nous sommes tous au service de la nouvelle République qui prône la rupture. Les comportements des uns et des autres doivent effectivement changer. Parce qu'à côté des propriétaires fonciers qui spolient le domaine de l'État, il y a les agents de l'État qui y participent* », a-t-il dit en mai dernier. Et d'ajouter : « *Je viens aux Affaires foncières et Domaine public pour faire respecter la loi, rien que la loi. On dit que nul n'est censé ignorer la loi. La loi est dure mais c'est la loi. Tous ceux qui tourneront autour des affaires foncières et du domaine public doivent respecter la loi. Parce que si la loi n'est pas respectée, on doit la subir dans toute sa rigueur* ».

En juillet dernier en lançant la campagne de constatation du droit foncier et coutumier à

Les emprises du CfcO occupées anarchiquement au Fond Tié Tié

Pointe-Noire, le ministre des Affaires foncières et du Domaine public avait déclaré devant les responsables terriens et fonciers : « Cette journée doit marquer le point de départ de la mise en place d'une convivialité foncière. Je tiens à ce que nous travaillions ensemble pour qu'on mette à table toutes nos difficultés et que l'on crée une ambiance foncière particulière. Les droits de propriété privée sur les sols doivent faire l'objet d'une reconnaissance officielle », avant de citer les différentes dispositions réglementaires en la matière en République du Congo, telle la loi 10-2004 du 26 mars 2004 fixant les principes généraux applicables au régime domanial et foncier, le décret n° 2006-255 portant institution, attribution, composition et fonctionnement d'un organe ad hoc de reconnaissance des droits fonciers coutumiers et le décret n° 256 portant institution, attribution, composition et fonctionnement d'un organe ad hoc de constatation des droits fonciers coutumiers avant de citer l'arrêté n° 7642 du 8 octobre 2010 portant interdiction des lotissements des terres issues des droits fonciers et coutumiers sur toute l'étendue du territoire national. « *La commission technique d'urbanisme est la seule habileté à approuver les termes d'un lotissement. Tout lotissement réalisé au mépris de la loi est nul et de nul effet. Tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par les textes en vigueur* », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

ELIMINATOIRES CAN U-17

Les Diabes rouges qualifiés pour le dernier tour

Les Diabes rouges négocieront en septembre prochain leur billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans devant les cadets tanzaniens



Rodrigue Kiba sur l'action du premier but (Adiac)

Les Congolais avaient déjà simplifié leur équation à Windhoek. La qualification pour le 3^e tour décisif leur tendait déjà les bras après leur victoire à la manche aller (2-1) sur

la Namibie en match aller du deuxième tour. Le 21 août sur leurs propres installations, lors du match retour, ils ont fait le boulot (3-0), en y ajoutant cette fois-ci, la manière.

La victoire des Diabes rouges a commencé à prendre forme dès la 6^e minute. Sur un exploit personnel, Rodrigue Kiba a fait la différence. Il a dribblé une bonne partie

de la défense namibienne puis a ajusté Philips Josef, le portier de cette sélection. Son coéquipier Prestige Mboundou va l'imiter dans les minutes qui ont suivi mais pas dans les mêmes conditions. Fauché dans la surface de réparation, il transforme lui-même le penalty à la 22^e minute pour conclure en beauté une première mi-temps largement dominée par les Congolais. Dominateurs, les Diabes rouges ont eu quelques frayeurs à la 41^e minute lorsque la frappe du Namibien Eldery Morgen s'écrase sur le poteau droit du gardien Danish Oboua. Le ballon revient ensuite dans les pieds de Eiseb Godwin qui bute en deux temps sur le gardien congolais. Philips Josef va lui aussi déployer son talent pour éviter le naufrage. Le portier namibien a multiplié des parades sur deux frappes de Bercy Langa respectivement à la 62^e et 64^e minute puis sur une reprise de la tête de

Benie Makouana à la 79^e minute. Mais il ne pouvait rien sur celle d'Edouard Mountou à la 89^e minute. Après l'étape de la Namibie, c'est la Tanzanie qui se dresse devant le Congo pour une qualification à la phase finale. Le match aller se disputera sur le sol tanzanien puis le retour à Brazzaville. Le vainqueur de cette double confrontation sera directement qualifié pour la phase finale qui se disputera en 2017 à Madagascar.

Satisfait de la prestation de ses protégés, Paolo Berrettini regrette, toutefois, l'absence de son défenseur Reinelvi Massatou. Il manquera la manche pour cumul de cartons jaunes.

Programme du troisième tour

Ghana-Côte d'Ivoire;

Niger-Gabon;

Mali-Ethiopie;

Sénégal-Guinée;

Soudan-Cameroun;

Tanzanie - Congo;

Angola - Comores.

(16,17et18 septembre - 30 septembre, 1er et 2 octobre).

James Golden Eloué

FÉCOTAE

Stanislas Mbys ne briguera pas un second mandat

Le président de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae), Stanislas Mbys, a fait savoir qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession. Pourtant, les textes en vigueur ne limitent pas le nombre de mandats pour cette structure...

L'olympiade 2013-2016 vient de toucher à sa fin, les instances dirigeantes des fédérations sportives nationales seront renouvelées sous peu, à l'exception du football bien sûr. Si certains dirigeants (présidents des fédérations) se lancent dans une guerre de positionnement pour multiplier les mandats, Stanislas Mbys, quant à lui, voit les choses autrement. « Je vous annonce que je ne serai pas candidat. (...) Il nous faut un nouveau logiciel pour rêver d'une renaissance de notre sport. Ainsi, je lance un appel vibrant à toute la jeunesse citoyenne et responsable pour qu'elle s'arme d'ambitions et de courage afin de briguer non seulement la présidence de

la fédération congolaise de taekwondo mais aussi celle de toutes les autres fédérations sportives nationales », a déclaré M. Mbys qui pense, par ailleurs, que le

rajeunissement total ou partiel des instances sportives du pays est une nécessité. Dire qu'on n'est pas candidat ne signifie pas que le travail va immédiatement s'arrêter, loin

s'en faut, a souligné Stanislas Mbys. En attendant les assemblées générales électorales qui pointent à l'horizon, le président de la Fécotae continuera à diriger la structure. « Nous continuerons à travailler jusqu'à la passation de service que nous ferons avec le nouveau président de la Fédération qui sera élu », a-t-il fait savoir.

Stanislas Mbys, rappelons-le, est arrivé à la tête de la Fécotae le 14 mai 2013. En annonçant sa décision de ne faire qu'un seul mandat, au nom de l'alternance, il n'a pas fait le bilan de son action de façon exhaustive. « Le moment venu, une conférence de presse bilan sera faite et au cours de laquelle nous ferons le point et des 85% de réussite, ainsi que du différentiel qui a été un fiasco », a-t-il promis.

Rominique Nerplat Makaya



Stanislas Mbys(Adiac)